

Réf: Dossier N° 064012

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CONSTRUCTION METALLIQUE ET ELECTRICITE
GENERALE-BTP » en abrégé « CMEG-BTP »

Siège social Abidjan, Abobo, avocatier, Lot 4924, Ilot 505

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 14/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CONSTRUCTION METALLIQUE ET
ELECTRICITE GENERALE-BTP » en abrégé « CMEG-BTP »

Objet : - CONSTRUCTION METALLIQUE – ELECTRICITE
GENERAL
E - BTP – MAINTENANCE INDUSTRIELLE - HT – MT- BT
- PRESTATIONS
DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, avocatier, Lot 4924, Ilot 505

Dirigeant(s) : M SORO TENA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05971 du 23/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41291/GTCA/RC/2021 du 23/12/2021

